# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## médecins

Question écrite n° 59570

### Texte de la question

M. René-Paul Victoria attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la création d'un statut du médecin remplaçant. En effet, pour garantir un nombre stable de médecins dans les territoires, le conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) a demandé la création d'un statut de médecin remplaçant, et proposé de plafonner la durée de remplacement hors statut à la sortie de l'internat. Une étude spécifique sur les médecins remplaçants, menée pour la 2e année consécutive par le CNOM, montre que la présence des médecins sur le territoire est de plus en plus volatile, particulièrement en milieu rural. Ainsi, en 2008, le cap de 10 000 remplaçants a été dépassé, ce qui représente 5 % des médecins inscrits. De plus, 25 % des nouveaux inscrits choisissent de devenir remplaçants, contre 66 % préférant le salariat et seulement 10 % s'installant en pratique libérale. Aussi, il lui demande l'avis du Gouvernement en la matière.

### Données clés

**Auteur :** M. René-Paul Victoria
**Circonscription :** Réunion (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 59570
**Rubrique :** Professions de santé
**Ministère interrogé :** Santé et sports
**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 29 septembre 2009, page 9184
**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)